

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 JANVIER 2010

L'an deux mil neuf, le quatorze janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur André BLANCHARD, Maire.

Étaient présents : MM. DESHAYES Jean-Yves, RUELLAN Jean-Claude, BESSIN Pascal, BARBY Éric, MASSON Jean-Paul, RÉGEARD Loïc, LEFEUVRE André, MONTIGNÉ Claude, BEDEL Didier ; Mmes ROZE Marie-Paule, NIVOL Nadine, GASCOIN Laurence, HOUIT Yolande et GRIMBELLE Hélène.

Absents excusés : MM. GLORY Georges, CROQUISON Sébastien (a donné procuration à M. André BLANCHARD).

Absents : MM. SAUVEUR Patrice et de LORGERIL Olivier.

Un scrutin a eu lieu ; Mme GASCOIN Laurence a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2009

M. André BLANCHARD soumet au Conseil municipal le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2009. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

N°01-2010 – VENTE DE BOIS

M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'entreprise Gabillard pour l'achat de bois communal (domaine des « Landes de Boutier » et étang de « Pitrel »).

Le devis porte sur l'abattage de 137 châtaigniers et de 21 peupliers.

Le montant proposé s'élève à 9 310 €.

Mlle GRIMBELLE s'interroge et demande dans quelle mesure une collectivité est-elle habilitée à vendre du bois ? Il s'agit du domaine privé communal et peut constituer une recette.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** l'offre d'achat de bois de la société GABILLARD pour un montant de 9 310 €,
- **DEMANDE** l'inscription de cette recette à l'article 7023 du budget primitif communal 2010,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

La question des branchages sera vue ultérieurement.

N°02-2010 – BIBLIOTHÈQUE – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les travaux supplémentaires concernant la construction de la future bibliothèque, rue de Rennes.

➤ Lot n°2 – Charpente Bois (SCOB SARL)

a) Avenant n°1 : + 1 020 € HT

Objet des travaux :

Présence de la mérule, diagnostiquée lors des travaux (10.03 m² concernés et répartis en 3 zones).

b) Avenant n°2 : + 6 912 € HT

Objet des travaux :

Suite au constat, après démolition et dépose de la couverture, les bois étaient bien endommagés. Le remplacement des lucarnes s'impose.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** les avenants n°1 et n°2 – **lot n°2 – charpente bois** (SCOB SARL) pour un montant total HT de 7 932 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants présentés ci-dessus.

N°03-2010 – AVANT PROJET SOMMAIRE – FUTURE MAISON MÉDICALE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations n°73-2009 et n°82-2009 relatives au projet de la future maison médicale, place de la Mairie.

Une estimation de l'Avant Projet Sommaire (APS) est portée à la connaissance de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** l'Avant Projet Sommaire concernant la future maison médicale, sise place de la Mairie,
- **DEMANDE** à l'Atelier du Canal, maître d'œuvre de l'opération, de présenter l'Avant Projet Détaillée (estimation et descriptif des travaux) dans les meilleurs délais,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier et pour signer tous les documents s'y rapportant.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Vœux du Maire** : samedi 16 janvier 2010 à 11 heures – salle multifonction. Exposition sur les énergies renouvelables.
- **Prochaine commission « information »** : lundi 25 janvier 2010 à 19 heures. Ordre du jour : relecture du prochain bulletin semestriel de janvier 2010.
- **Prochaine réunion du Conseil Municipal** : jeudi 4 février 2010 à 20 heures.
Visite des Ateliers Municipaux dès 19h30 ce même jour.

Affichage du compte-rendu le 26 janvier 2010.

**Vu, Le Maire,
M. André BLANCHARD**